

## Vers un Guide d'application de la Directive « Machines » ?

### Vous aussi, devenez membre des commissions Rejoignez-nous !

#### Appréhendez

Les futurs projets de norme,

#### Prenez part

Au contenu des futures normes,

#### Commentez

Les projets en consultation,

#### Participez

Aux réunions des commissions françaises

#### Devenez Expert Européen

Et allez défendre les positions stratégiques françaises

## Agenda des prochaines Commissions

#### AF 021 Mobilier de puériculture

Vendredi 02 février 2018

#### AF 048 mobilier domestique

A définir— février 2018

#### AF 019 Mobilier d'extérieur

A définir— mars 2018

#### AF 067 mobilier technique et professionnel

A définir— mars 2018

En juillet dernier, le CEN a publié un **guide d'interprétation de la Directive Machine** dans lequel il est précisé que : *Les meubles à commande électrique, tels que les lits, chaises, tables, meubles de rangement, y compris les meubles de cuisine, restent soumis à la Directive Machines.*

Réuni en septembre dernier, le groupe conseil du Comité Technique (TC) « Ameublement » a interrogé ses membres sur l'application d'une telle directive au mobilier. De nombreux pays estimaient que les **mo-**

**biliers à commande électrique n'étaient concernés que par la Directive Basses Tensions.**

D'une manière générale, les associations de fabricants estiment que ce guide, qui n'a qu'une valeur de guide, peut entraîner des **interprétations** et considérations différentes selon les pays. Le Danemark a déjà fait savoir que leurs pouvoirs publics sont en train d'écrire un guide d'application de la Directive Machine spécifique pour le mobilier. Des fédérations, dans d'autres pays, rédigent à leur tour des

guides d'application spécifiques.

Le groupe conseil du TC « Ameublement » souhaite établir une **approche commune** relative à cette problématique dans le but futur de rédiger un **guide relatif aux différentes directives qui touchent le mobilier.**



## Publication prochaine de la norme « toilettes publiques »

La commission de Normalisation AF 085 a décidé de **publier la norme NF P 99-611 toilettes publiques pour une mise en application en 2018.**

Pour rappel, cette révision prend en compte les nou-

velles technologies existantes, et **règle les possibles contradictions qui semblent affecter la norme avec la réglementation**, entraînant des litiges entre les fabricants et les donneurs d'ordre.



## De nouveaux projets de norme relatifs au mobilier électrique

En 2017, un projet relatif au mobilier électrique a été proposé au niveau ISO. A la demande de nombreux pays, dont la France, **ce projet ne contient ni exigences ni méthodes d'essai relatives aux risques mécaniques** (traités, au niveau ISO, au sein d'un autre Comité Technique, le TC 136). Le BNBA reste en alerte sur le sujet afin de veiller à ce que le projet ne traite pas de problématiques relatives au TC 136. En novembre, un autre projet, à l'initiative du Danemark, a proposé de trai-

ter de la **sécurité des mobiliers comportant un moteur électrique.** Le domaine d'application couvre les lits, sièges, tables à hauteur variable, mobilier de cuisine, de rangement, pour un usage autant domestique que collectif (restaurants, showrooms, hôtels, hôpitaux...). Là où il y a un risque de contradiction avec les autres normes de mobilier, c'est que le projet traite des risques liés aux mouvements du mobilier, ainsi qu'aux risques mécaniques si ceux-ci « **encapsulent** »

le moteur électrique. **Ce terme peut couvrir tout le mobilier s'il est mal interprété.**

Une consultation est en cours au sein de la commission AF 043 « Ameublement général » jusqu'au 05 janvier 2018 pour avis et commentaires. Ceux-ci seront remontés à la **commission en charge du suivi de cette thématique, l'AFNOR/UF61.**

Une liaison a été demandée entre les deux commissions ISO, comme cela a été fait au niveau français.

## Quoi de neuf ?

### Nouvelle norme cuisines—coordination des dimensions

La commission AF 048 « Mobilier domestique » a approuvé le projet définitif **FprEN 1116** lors du Vote Formel en octobre dernier. La nouvelle norme devrait être publiée au cours du premier trimestre 2018.

Comparée à la version de 2004, les dimensions décrites dans la norme sont désormais des **recommandations**. Un cuisiniste proposant du mobilier sur-mesure peut donc prétendre à la conformité de la nouvelle norme.

### Vers le Vote Formel de l'EN 1022

En révision depuis plusieurs années, le projet de norme relatif aux **méthodes d'essai pour déterminer la stabilité des sièges** arrive au stade du Vote Formel.

Les membres de la commission française suivent ces travaux depuis le début et ont été à de nombreuses reprises force de propositions. Aujourd'hui, le projet permet de lever de nombreuses interprétations. Le Vote Formel devrait avoir lieu au début de 2018.

### Vers un amendement à la norme NF EN 14749 ?

Le groupe européen en charge de la norme **EN 14749 mobilier de rangement, de cuisine et de salle de bain** s'est réuni en novembre pour décider d'un éventuel amendement à cette norme. Outre de nombreuses interprétations déjà formulées par la France, la commission miroir française a proposé de nouvelles exigences et méthodes d'essai relatives aux meubles TV. Celles-ci seront discutées lors d'un workshop fin janvier à FCBA pour une décision ultérieure.

## 2018 : une norme ISO relative aux couchages

En 2014, la Chine a pris l'animation d'un groupe de travail ISO relatif aux méthodes d'essai pour les couchages. Trois années plus tard, **le projet est en cours de finalisation** et sera diffusé début 2018 pour approbation avant publication et reprise en collection nationale si la commission en charge du projet (AF 078) le décide. Ce projet de norme se base sur la NF EN 1725 tout en proposant **de nouvelles méthodes issues**

**de normes plus récentes** telles que la série des NF EN 747 « couchages en hauteur ».

Si la norme ISO est approuvée, le groupe européen en charge du mobilier domestique et de la norme **EN 1725** a fait savoir qu'il allait travailler à la révision de cette norme, afin de **prendre en compte les méthodes d'essai de la future norme ISO**. De nouvelles exigences sont donc à prévoir, car la

norme ISO, contrairement à l'EN 1725, ne traite que des méthodes d'essai. Une première réunion européenne devrait avoir lieu sur ce sujet en mars 2018.



## Vers des normes pour les utilisateurs en surpoids

Les normes européennes de mobilier élaborées au sein du TC « ameublement » ne traitent que des utilisateurs allant jusqu'à **110 kg**. Or, de nombreux fabricants de différents pays ont exprimé le souhait de voir publier des normes de sécurité pour des utilisateurs plus lourds.

En effet, dû à une obésité croissante dans de

nombreux pays, les fabricants souhaitent offrir aux personnes concernées des mobiliers sûrs. Le TC « Ameublement » est donc en train de **collecter des informations** afin de proposer une vision commune dans le but d'élaborer de futures normes spécifiques à cette catégorie de population.

**Plusieurs pistes sont envisagées**, parmi les-

quelles du matériel d'essai et des méthodes d'essai, ou une augmentation progressive des charges et masses d'essais existantes selon le niveau de performance souhaité.



BUREAU DE NORMALISATION  
BOIS ET AMEUBLEMENT

**Bureau de Normalisation Bois et Ameublement**  
10, rue Galilée – 77420 Champs-sur-Marne  
Tel. 01 72 84 96 53

Contact ameublement : Adrien GAUDRON  
Tel. 01 72 84 96 51  
adrien.gaudron@fcba.fr

## PUBLICATIONS

**NF EN 716-1** : lits à nacelle à usage domestiques—exigences de sécurité  
Prévue pour janvier 2018

**NF EN 716-2** : lits à nacelle à usage domestiques—méthodes d'essai  
Publiée le 23 octobre 2017

**NF EN 16121 + A1** : Mobilier de rangement à usage collectif  
Publiée le 11 décembre 2017

**NF EN 581-1** : Mobilier d'extérieur—exigences générales  
Publiée le 23 septembre 2017

**NF EN 581-3** : Mobilier d'extérieur—tables  
Publiée le 27 octobre 2017

**FD CEN/TS 16611** : Micro rayures  
Publiée le 18 octobre 2017

**NF P 99-611** : Toilettes publiques  
Prévue le 06 janvier 2018

**Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR**  
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

## Enquêtes publiques en cours et à venir

En cette fin d'année, 2 enquêtes publiques sont en cours sur le site AFNOR.

La première concerne la révision de la norme « berceaux » NF EN 1130, pour y inclure les berceaux suspendus et les lits type cododo. Le lien pour répondre à l'enquête se trouve ci-dessous:

<https://norminfo.afnor.org/consultation/69235>

La deuxième enquête concerne toujours le mobilier de puériculture, en particulier les sièges pour enfants. Le lien pour répondre à l'enquête se trouve ci-dessous:

<https://norminfo.afnor.org/consultation/69132>

Le délai pour répondre à ces deux projets est jusqu'au 15 janvier 2018.

Un 3ème projet de norme sera en enquête publique à partir du 04 janvier 2018. Elle concerne les finitions en ameublement, particulièrement l'évaluation visuelle des surfaces.